

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 23/004/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 33/04 (MDE 23/002/2004 du 4 février 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ / DÉTENTION ILLÉGALE

ARABIE
SAOUDITE

Sheikh Mohamed Saleh Ali (h), ressortissant bahreïnite âgé d'environ
33 ans

Londres, le 27 avril 2004

Sheikh Mohamed Saleh Ali a été libéré de la prison de Médine, près de La Mecque, le 18 avril. Il est rentré au Bahreïn.

Cet homme avait été arrêté le 22 juillet 2003 par les autorités saoudiennes alors qu'il circulait sur le *King Fahd Causeway*, un pont reliant le Bahreïn à l'Arabie saoudite. Il a été maintenu en détention pendant près de neuf mois sans être jugé, ni même inculpé, et sans être autorisé à consulter un avocat. Ses amis ont adressé un message de remerciements à Amnesty International à l'intention de tous ceux qui sont intervenus en sa faveur.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*